

REPUBLIQUE DE TCHAD

Ministère de l'Élevage et des Productions
Animales



UNION EUROPÉENNE



ACTIONS PILOTES D'EDUCATION NOMADE DU PROGRAMME PASTOR

Résumé du rapport de Saverio Krätli & Zakinet Dangbet Septembre 2018

L'élevage pastoral au Tchad

Au Tchad pendant la période coloniale, étaient déclarés « nomades » par la loi N° 4 du 31 Octobre 1959 tous citoyens transhumants chaque année en famille avec leurs animaux dans plusieurs circonscriptions administratives. La mobilité des pasteurs était considérée comme une source de désordre à contrôler et à limiter.

Après l'indépendance, la réforme foncière de 1967 a fait de la cultivation des champs la base de toutes les demandes de droits d'usage. Les terres non cultivées sont considérées « terres vacantes et sans maîtres » disponibles pour un enregistrement comme terres de l'état, a sapé les droits de pâturage que les pasteurs avaient négociés et maintenus avec les communautés de cultivateurs depuis des siècles. Cette situation a amené beaucoup d'entre eux à cultiver des champs et créer des villages pour garantir des zones de pâturage pendant la saison sèche.

Jusqu'à la fin du 20^{ème} siècle, la mobilité des pasteurs n'avait été présentée que comme un problème. Cependant, à partir des années 80's dans le cadre de nouvelles réflexions scientifiques sur l'environnement et la résilience des populations, les pratiques d'élevage des pasteurs ont été étudiées et on a observé leurs logiques et leur efficacité économique et environnementale. Ainsi la conduite des troupeaux est apparue comme une gestion complexe de recherche permanente des meilleurs itinéraires pour être « au bon endroit au bon moment » pour garantir la qualité du pâturage et l'abreuvement. Une des stratégies principales est de « prolonger la saison verte » pendant laquelle les fourrages étant en croissance ont les taux de nutriments les plus élevés. Une autre stratégie est de profiter au bon moment des champs de culture après les récoltes avec l'accord des agriculteurs qui profitent eux de la fumure laissée par les animaux. Il apparaît enfin que le succès de la mobilité des troupeaux dépend d'une recherche permanente de savoirs sur les conditions des zones disponibles pour le pâturage.

A partir des années 90 les interventions d'hydraulique pastorale et d'aménagement pour une gestion pacifique des itinéraires de passage des troupeaux dans les zones cultivées, ont constitué un retournement complet des relations entre les éleveurs et le gouvernement tchadien. Avec une vision plus systémique du pastoralisme et en reconnaissant les impacts sociaux, économiques et écologiques positifs de l'élevage pastoral, l'état a, en plus de ses traditionnelles actions de grande ampleur pour la santé animale, réalisé de nombreuses infrastructures d'aménagement pour sécuriser la mobilité pastorale.

On considère qu'actuellement plus de cent millions de ruminants sont élevés au Tchad, que ce secteur emploie 40% de la population, représente plus de 15% du produit intérieur brut et est la première exportation après le pétrole.

Les éleveurs mobiles et l'éducation formelle

L'analyse du problème

Le système scolaire actuel, développé pour des populations sédentaires urbaines ou rurales, est basé sur des conditions d'uniformité et de stabilité. Les principaux problèmes identifiés pour la scolarisation des enfants des pasteurs sont : l'école sépare les enfants de leur groupe social, de leur contexte culturel, et de l'apprentissage « normal » des savoirs pour les pratiques de production. L'école est difficile à organiser parce que souvent les communautés se dispersent, les groupes de familles qui vivent ensemble changent, les enfants des pasteurs ont très tôt des rôles actifs dans la vie économique, les communautés se déplacent, les curriculums utilisés sont peu adaptés au monde pastoral, et que la langue d'enseignement n'est souvent pas la plus adaptée...

Pour dépasser ces difficultés qui devra s'adapter ? les éleveurs qui devront-ils changer leur mode de vie pour s'adapter au système scolaire existant ou une partie du système scolaire existant qui devra s'adapter aux modes de vie des pasteurs ?

L'analyse des solutions

La scolarisation n'est qu'une des formes d'éducation et l'école à la maison se développe dans de très nombreux pays où diverses solutions ont été développées notamment pour l'éducation dans les zones pastorales. De plus en plus, là où les infrastructures le permettent, l'apprentissage ouvert et à distance, l'apprentissage en ligne ou sur tablettes (e-learning), ou les téléphones mobile (m-learning), s'intègrent progressivement aux activités scolaires. Depuis 1951 dans le Nord de l'Australie où les fermes d'élevage sont grandes et éloignées les unes des autres, des enseignements « à distance » basés sur des émissions de radios (avec des mentors/maitres qui suivent à distance) et maintenant via internet fonctionnent régulièrement dans ce pays développé. Des écoles mobiles existent dans plusieurs pays en développement. Dans la zone pastorale du Turkana au Kenya par exemple, 80 écoles mobiles, proches du modèle de la classe mais très adaptables, ont été développées avec succès depuis une dizaine d'années. En Somalie un programme d'éducation aurait été un vrai succès avec un ensemble de salles dans les axes de transhumance, associés avec des bibliothèques mobiles, et des enseignements par des textes « audios » enregistrés.

La situation au Tchad du système éducatif et des écoles en « milieu nomade »

Du fait des difficultés financières que rencontrait l'état tchadien pour financer l'éducation d'une population généralement peu scolarisée en très forte croissance, l'introduction à grande échelle au début des années 2000 du modèle « école communautaire » dans lequel les parents financent eux même le ou les enseignants qui sont généralement proposés et suivis par les services de l'éducation nationale, a déclenché une transformation fondamentale du système scolaire au Tchad. On estime aujourd'hui que l'école communautaire représenterait plus de 75% du système national d'enseignement primaire. Cette transformation a permis d'obtenir, malgré le sous-financement critique prolongé du secteur, une expansion rapide de l'effectif scolarisé même si on doit reconnaître d'importantes disparités, tant en termes de disponibilité et de qualité du service. La rétention scolaire est notamment particulièrement faible dans les zones rurales, où 88% des enfants de moins de 15 ans quittent au mieux l'école en fin de CE2 et le financement des coûts de l'éducation repose surtout les ménages les plus défavorisés. En 2011, les contributions versées par les parents d'élèves et les communautés représenteraient 62 % financement du fonctionnement des écoles primaires au niveau national.

Comme les missions de ciblage PASTOR-DPENIES l'ont observé dans les régions visitées, l'ouverture après 2010 dans les zones rurales de nombreuses écoles communautaires s'est aussi étendue aux enfants d'éleveurs dans les campements fixes de communautés d'éleveurs sédentaires (« Damsés ») et ce malgré d'énormes défis et un très faible soutien extérieur. Ceci témoigne bien de l'intérêt que suscite aujourd'hui l'éducation formelle chez les familles de pasteurs. Des « écoles mobiles », opérant dans les campements, avaient été initiées au Tchad en 1945 dans le Batha et étendues au Kanem et au Salamat dans les années 1960. Elles auraient fonctionné avec succès jusqu'à leur interruption dans les années 1970 en raison de l'insécurité. Plusieurs projets ONGs ont créé ensuite dans les années 2000 des écoles mobiles ou « semi mobiles » (notamment ADRB longtemps appuyé par la coopération suisse au Batha), mais n'étant pas intégrées au système national, elles n'ont généralement pas survécu à la fin des projets.

Au niveau politique et institutionnel, la promotion de l'éducation en milieux pastoraux est fortement appuyée par les Organisations Professionnelles de l'Elevage, le gouvernement et ses partenaires, ce qui a conduit à la

création en 2011 dans le Ministère de l'Éducation tchadien d'une « Direction de la Promotion des Ecoles Nomades, Insulaires et des Enseignements Spécialisés » (DPENIES). Mais la situation actuelle de « l'éducation en milieu nomade » continue d'être caractérisée par l'absence de formes d'éducation adaptée au milieu nomade mobile. Des activités cruciales telles que « la création des écoles mobiles pour les transhumants » et « l'alphabétisation par le biais de stations régionales (radios) », prévues dans le Plan d'Action 2012 et le Plan d'action 2013 de la DPENIES, n'ont pas été mises en œuvre par manque de fonds. En juin 2018, il semble qu'une seule « école mobile », organisée à proximité du Parc National de Zakouma par l'APN (African Parks Network) en appui aux communautés de pasteurs qui collaborent dans la lutte contre les braconniers, serait fonctionnelle au Tchad.

Les propositions d'actions pilotes d'éducation nomade dans le cadre du PASTOR

Trois missions de ciblage effectuées par des équipes PASTOR-DPENIES (zones Sud, Centre et Est) ont constaté que : a) le nombre effectif des écoles accessibles aux communautés nomades et leur répartition sont largement inconnus des services décentralisés de l'éducation, b) à part quelques « écoles nomades » en milieu urbain et l'expérience APN - Zakouma, les écoles communautaires en milieu nomade peinent fortement à délivrer un service d'éducation de qualité et dans la durée, c) les responsables de l'éducation au niveau régional, départemental et sous-préfectoral, ne maîtrisent pas la problématique de l'éducation en milieu nomade et du pastoralisme en général. Trois propositions d'actions pilotes ont été faites suite à ces missions de ciblage : i. formations et informations sur la compréhension du pastoralisme et de l'éducation en milieu nomade; ii. création d'écoles mobiles; et iii. appui aux écoles nomades existantes (formations des enseignants, matériel didactique, fournitures scolaires, etc.). Notre proposition d'orientation stratégique pour les actions pilotes du PASTOR en éducation nomade retient les deux premières, mais pas la troisième parce que l'objectif du volet éducation de PASTOR est de mener des actions pilotes pour proposer des innovations. En effet, sachant les moyens limités du PASTOR, il ne serait pas logique d'appuyer les écoles déjà existantes chez les populations d'éleveurs les moins mobiles et il serait beaucoup plus conforme à la logique du développement pastoral développée au Tchad depuis milieu des années 90, de se concentrer plutôt sur des tentatives de redémarrage des écoles mobiles pour appuyer la majorité des familles d'éleveurs.

Les actions pilotes proposées pour l'action « éducation nomade » du PASTOR sont : a) des appuis à la création de un petit nombre d' « écoles mobiles pilotes » dans des zones d'activité de PASTOR et b) des « appuis institutionnels » :

a) « **écoles mobiles pilotes** » A partir des missions PASTOR-DPENIES effectuées, des « écoles mobiles pilotes » sont proposées dans les zones où les éleveurs séjournent pendant la saison sèche (deux par zone). L'objectif principal de cette proposition d'orientation stratégique, en plus des appuis institutionnels, est de mettre en place un ensemble d'écoles mobiles pilotes qui soient capables d'éduquer les enfants dans des systèmes pastoraux mobiles, selon le standard national de qualité de l'éducation formelle, sans les séparer, ni de leurs familles ni de leurs formations en termes d'économie pastorale, ni demander aux familles de sacrifier leurs objectifs de productivité en tant que pasteurs. Ces écoles mobiles pilotes fonctionneront comme des écoles communautaires, qui recevront un soutien financier et technique du PASTOR et de la DPENIES, qui avec les délégués régionaux à l'éducation, tiendra compte de la spécificité des écoles communautaires mobiles pour valider le statut particulier des enseignants mobiles, autant que la langue d'enseignement, le calendrier les horaires de fonctionnement et le programme scolaire. Pour atteindre le temps minimum d'enseignement dans l'année en évitant les périodes les plus difficiles pour l'organisation de l'école, à part pour la zone de Arada où les familles resteraient en permanence dans la province, il est proposé que les écoles fonctionnent dans les zones de concentration de saison sèche et aussi dans celles de saison des pluies mais qu'elles cessent de fonctionner lors des périodes de grands déplacements/transhumance qui deviendraient des périodes de congés. Des comités régionaux avec tous les partenaires concernés et de associations de parents d'élèves seront constitués pour organiser la mise en place (recrutements, inscriptions, équipements/tentes, matériel didactique) le fonctionnement (paiements des enseignants, suivi des présences, déplacements de l'école, congés, formations complémentaires des enseignants) et le suivi & évaluation des « écoles pilotes » (suivi « standard » mais aussi « technique » pour apprendre du processus). En plus de visites techniques régulières dans les campements, il est proposé qu'une assistance téléphonique soit assurée par l'équipe PASTOR-DPENIES pour appuyer les enseignants et les communautés dans la réalisation de l'expérience.

b) « appuis institutionnels » Pour les appuis institutionnels sont proposés : 1) des formations des services déconcentrés de l'éducation en compréhension du pastoralisme, 2) un inventaire des écoles nomades existantes, 3) l'officialisation éventuelle par le Ministère de l'Education d'une spécialisation professionnelle en « éducation mobile en milieu pastoral » qui pourrait justifier une prime salariale. 4) une révision du « guide de l'enseignant nomade » en profitant des observations lors des travaux de suivi des « écoles pilotes » ; 5) de rencontres nationales des partenaires impliqués dans l'appui à l'éducation en milieu nomade.

Accéder au rapport sur le site www.pplateforme-pastorale-tchad.org